

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Le MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

58345

Déclaration de Maladie : N° P19-0022715

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 09482 Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZAI LAETI KITTI Date de naissance : 17/09/1961

Adresse : 266 Bd Meknassa Esc 1 FB 1 APT 14

Tél. : 0661106057 Total des frais engagés : 360 + 321,10 + 3000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15/01/2020

Nom et prénom du malade : ZAI LAETI KITTI

Age : 59

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : A COU pharyngotonsillite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 15/01/2020

Le : 15/01/2020

Signature de l'adhérent(e) :

ZAI LAETI KITTI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
5 MAR 2020	C3		300,00	Prise en charge par le patient
				Otorino - Laryngolog 120, Bd. Moday Kassis 1er Assistance - Tél. 022 86 31 72

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	25/03/20	325.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Clinique JERRADA Service de Radiologie CASABLANCA Tél : 05 22 99 37 48	28/03/2018 Photo Cervicale	I en	3000 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

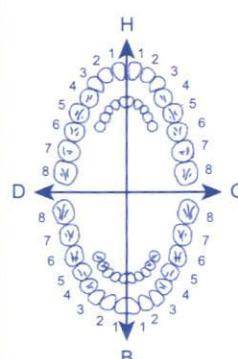
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mostafa DETSOULI

Professeur d'oto-rhino-laryngologie

Ex Enseignant à la Faculté de Médecine de Casablanca

Formation spécialisée Approfondie en O.R.L.

Diplômé de Cancérologie O.R.L.



الدكتور مصطفى دتسولي

أمراض الأذن، الأنف، الحنجرة وجراحة الوجه

أستاذ جامعي بكلية الطب سابقا

شهادة تشخيص وعلاج سرطان الحلق الأذن والحنجرة

25/03/2020

Casablanca, le الدار البيضاء، في

Mr ZAILACHI Mekki

71,30 X 4

TANAKAN



1 comprimé, matin et soir au milieu des repas, pendant 2 mois

10,30 OTRIVINE



2 GOUTTES 3 FOIS PAR JOUR , pendant 15 jours

21,00 LIBRAX



1 comprimé, le soir au milieu des repas, pendant 2 mois

325.50

PHARMACIE IBN NAFIS
28, Avenue du 2 Mars
Casablanca - Tel: 05 22 27 31 63

Professeur Mostafa DETSOULI
Otorhino - Laryngologie
120, Bd. Moulay Idriss 1^{er}
Casablanca - Tel: 05 22 86 31 31

Otrivine

1%

Décongestionnant
de la muqueuse
nasale



Nébuliseur

Solution 10 ml

gsk

LOT : M0604
EXP : JAN 2022
PPV : 19,30 DH



6 118000 011545

30 COMPRIMÉS EN ROBES

tanakan 40 mg

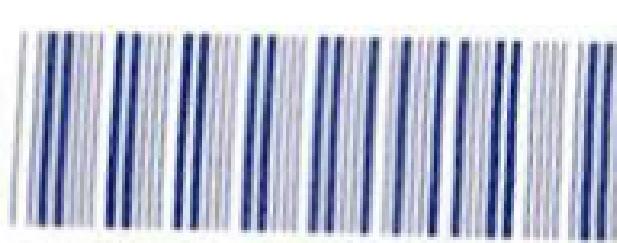
Rachid LAMRINI, pharmacien Responsable
Casablanca - Maroc
Quartier Industriel, Zembla, Ain Sebaâ
Km 10, route Casablanca 111.
maphar

IPSEN Pharma

لطفی لارجی مکانیکی ایجاد کنند
که بینت بینی را که باعث ایجاد کنند
گیری و خستگی (که باعث ایجاد کنند)
که باعث ایجاد کنند (که باعث ایجاد کنند)
که باعث ایجاد کنند (که باعث ایجاد کنند)

Ce médicament est indiqué dans le
traitement symptomatique de certains
troubles cognitifs du sujet âgé
(en particulier troubles de la mémoire)
à l'exception de tout type de démence
ou troubles secondaires à des
medicaments, à une dépression ou à des
troubles métaboliques

21,30



6 118000 011545

30 COMPRIMÉS EN ROBES

tanakan 40 mg

Rachid LAMRINI, pharmacien Responsable

Casablanca - Maroc

Quartier Industriel, Zembla, Ain Sebaâ

Km 10, route Casablanca 111.

maphar

IPSEN Pharma

لطفی لارجی مکانیکی ایجاد
باید باید باید باید باید باید باید
باید باید باید باید باید باید باید
باید باید باید باید باید باید باید
باید باید باید باید باید باید باید

troubles métaboliques

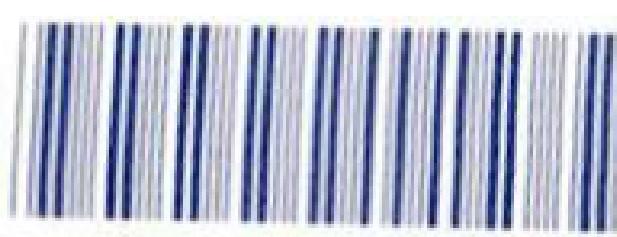
médicaments, à une dépression ou à des
troubles secondaires à des
comprimés, de troubles de la mémoire
(en particulier troubles de la mémoire)

troubles cognitifs du sujet âgé

raitements symptomatique de certains

Ce médicament est indiqué dans le

21, 30



COMPOSITION :

Clidinium bromure (DCI) 2,5 mg
Chlordiazépoxide 5 mg
Excipients q.s.p 1 comprimé dragéifiés
Excipients à effet notoire :
Lactose et saccharose.
Avant toute utilisation, lire attentivement
la notice intérieure.

Librax® 5 / 2,5 mg 

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

LOT:19156 PER:11/2022
PPU: 21,00 DH

Fabriqué sous licence **Meda**
par les laboratoires **Steripharma**
Z.I Lina N° 347 Sidi Maârouf - Casablanca
Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable

Librax®

Chlordiazépoxide
+Bromure de Clidinium

5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés



Casablanca, le

28/03/20

MR ZAI LACHI MEKKI

BILAN ORL

NORMAL Merci

de FAIR IRM

cerebral

Clinique JERRADA OASIS
Service de Radiologie
CASABLANCA
Tél 05 22 99 37 48



CLINIQUE JERRADA OASIS



090061078

CASABLANCA Le : 28-03-2020

page 1/1

Facture N° 04836/20

A. Identification

N° Dossier : CJO20C28120204

N° Identifiant : 025044/20

Nom & Prénom : M. ZAILACHI MEKKI

C.I.N :

Adresse : CASA

Médecin traitant : DR . DETSOULI MOSTAPHA

C. Débiteur
Organisme : Payant
D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 28-03-2020

Date Sortie : 28-03-2020

Traitement :

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
RADIOLOGIE						
1	IRM CEREBRALE		3 000,00			3 000,00
PARTIE CLINIQUE :						Total Rubrique : 3 000,00
PARTIE HONORAIRE ET ACTES EXTERNES :						3 000,00
Arrêté la présente facture à la somme de :						0,00
TROIS MILLE DIRHAMS						
						TOTAL GENERAL 3 000,00

Cachet et Signature

Clinique JERRADA OASIS
 Service de Radiologie
 CASABLANCA
 Tél : 05 22 99 37 48



Casablanca, le 28/03/2020

PATIENT : **ZAILACHI MEKKI**
PRESCRIPTEUR: **DETSOULI MOSTAPHA**

IRM CEREBRALE

TECHNIQUE :

Sagittales T1. Diffusion.
Axiales Flair, T2*, T2 coronal et 3D FIESTA CAI.

RESULTATS :

Absence d'anomalie de signal visible sur les différentes séquences.
Absence de lésion hémorragique intra ou péri cérébrale.
Absence de lésion ischémique récente.
Absence de collection péri cérébrale.
Système ventriculaire médian de taille normale.
Absence d'anomalie de la charnière crano- cervicale et de la région sellaire.
Pas de dilatation de la gaine des nerfs optiques.
Aération normale des sinus de la face et de la base du crane.

Au niveau des CAI :

Absence d'anomalie cochléo-vestibulaire ou acoustico-faciale.
Angles ponto cérébelleux libres.

AU TOTAL :

IRM cérébrale et des CAI normale.

